



# Déclaration de la FSU au Comité Social d'Administration Départemental de Haute-Loire du 23 février 2023

Madame la directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D,

Nous ne pouvons pas commencer cette déclaration sans évoquer l'assassinat d'Agnès LASSALLE, en plein cours, hier, à St Jean de Luz. L'émotion et la douleur sont fortes dans la communauté éducative.

L'installation de ce nouveau CSA achève la mise en place de la loi dite de « *transformation de la Fonction publique* », promulguée le 6 août 2019, qui a profondément dégradé les conditions du dialogue social dans l'Éducation Nationale. Cette loi visait à affaiblir le syndicalisme offensif ; force est de constater que cette stratégie n'a pas fonctionné. Malgré des difficultés techniques, les personnels de l'Éducation Nationale ont voté en nombre dans notre département lors des élections professionnelles de décembre dernier. Nous remercions à cette occasion tous ceux et toutes celles qui ont voté pour les candidat.es de la FSU et de ses syndicats nationaux, qui se retrouvent dans les valeurs fortes que nous portons et qui nous font confiance pour les représenter, pour défendre un service public de qualité, pour lutter contre des réformes délétères et pour obtenir des améliorations pour nos métiers et pour nos élèves.

Par leur vote, ils et elles disent clairement que l'entreprise de délégitimation des représentants des personnels, par le biais de cette loi, mais aussi par l'obstruction systématique au dialogue social au niveau ministériel et local qui a marqué ce dernier mandat, est un échec. Les personnels de l'Éducation Nationale veulent des représentants, ils veulent être défendus dans les CAP, ils veulent que leurs voix soient prises en compte dans les CSA, ils réclament de la transparence, du contrôle et de l'égalité de traitement. Et puisque nous parlons de transparence, nous ne pouvons que regretter, encore une fois, l'absence dans les documents que nous avons reçus, d'un tableau avec vos propositions d'ouvertures et fermetures dans les écoles, comme cela se pratiquait avant votre nomination, madame la DASEN, et comme cela se pratique encore dans de nombreux départements.

A l'heure de l'installation de cette nouvelle instance, le système éducatif est en grande difficulté et l'entêtement politique tant présidentiel que ministériel conduit à l'aggraver encore davantage.

Le projet de réforme des retraites apparaît comme une régression sociale majeure pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Les plus précaires et les femmes continueront à subir la double peine de salaires moindres et de carrières hachées, alors même que les mécanismes de compensation sont réduits. Les enseignant.e.s sont directement impacté.e.s, les collègues aux portes de la retraite par les mesures d'âge et d'allongement des cotisations, mais bien sûr les femmes (85% de la profession) qui subissent encore et toujours les injustices des carrières incomplètes ! Les jeunes enseignants aussi, qui devront attendre deux ans de plus pour partir à la retraite, retraite déjà bien amputée par les réformes précédentes. La situation des AESH, profession féminisée à 96%, est particulièrement inadmissible. Au vu des salaires actuels extrêmement bas du fait du temps partiel imposé, leur retraite sera toujours signe de précarité. Pourtant des solutions existent pour le financement de notre système de retraite qui n'est pas en danger comme l'écrivent noir sur blanc le COR et tous les économistes qui ne sont pas aveuglés par l'idéologie néo libérale. La FSU, dans l'Intersyndicale, combat pied à pied ce projet mortifère et réaffirme que la retraite à soixante ans doit être un droit pour toutes et tous, en plus de constituer un horizon réalisable par une plus juste répartition des richesses créées dans le pays. Avec les autres organisations syndicales, elle appelle tous les personnels à une grève massive le 7 mars amenant à la fermeture des écoles, établissements et services.

Neuf mois après son entrée en fonction, le ministre de l'Education Nationale multiplie les signes d'une continuité toujours plus forte avec la politique éducative néfaste et sans dialogue social menée par son prédécesseur.

Dans un contexte de pression historique sur les salaires, le ministre décide de ne pas revaloriser les salaires de tous·tes les enseignant·es de 10 %, alors que le Président E. Macron l'avait annoncé pour tous et toutes. En proposant aux enseignant·es de rentrer dans un « Pacte », il s'entête dans la doctrine du « travailler plus pour gagner plus », alors que les enseignant·es travaillent déjà au-delà des 42 heures dans le 1<sup>er</sup> degré. Loin du "choc d'attractivité" annoncé, ils et elles ont aujourd'hui perdu l'espoir d'être considéré·es comme de véritables professionnel·les et d'être revalorisé·es à leur juste valeur. Les dernières annonces (72h supplémentaires, PE qui devraient intervenir au collège...), sont des provocations que la FSU ne peut tolérer. Et que dire des salaires des AESH qui ne leur permettent même pas de vivre dignement alors que leurs missions sont indispensables à la scolarisation de tous les élèves ?

Cette austérité salariale pèse lourdement sur le quotidien des personnels mais aussi sur l'attractivité des métiers de l'éducation. Aujourd'hui nos collègues ont besoin de travailler mieux, dans de meilleures conditions et dans le respect de leur liberté pédagogique. Seules ces conditions permettent de lutter contre les inégalités scolaires grandissantes et favorisent la réussite de tous les jeunes. L'institution doit donc enfin reconnaître ses personnels et les rémunérer à leur juste valeur, sans contreparties de missions ou de tâches supplémentaires.

D'un autre côté, après moult déclarations d'intention, d'une part sur le dialogue social, d'autre part sur le fait que les enseignantes et enseignants pourraient innover librement et sans contrainte, le ministre publie quatre notes de service au BO du 12 janvier, dont l'objectif est de rompre avec les programmes nationaux et de renforcer le contrôle des pratiques enseignantes. Cette politique éducative, loin de représenter une rupture, accentue le resserrement sur les « fondamentaux » et le pilotage autoritaire notamment par les évaluations nationales qui sont élargies au CM1 et à la 4e. Elle manifeste une vision idéologique de l'école qui conduit au renforcement d'inégalités scolaires socialement marquées, et à la mise sous tutelle des métiers de l'Éducation nationale.

L'annonce de la suppression de la technologie en 6ème en est aussi un exemple. Cette décision n'a été ni présentée, ni discutée dans aucune instance de dialogue social avec les organisations représentatives.

Et que dire du manque de considération dont souffrent les lycées professionnels, la volonté du Président E. Macron de les « réformer » a ouvert le débat sur leur place et leur rôle dans le système éducatif. Les mobilisations intersyndicales ont permis d'arracher un premier recul en empêchant la ministre Carole GRANDJEAN d'imposer sa réforme dès la rentrée 2023. Elle n'a cependant pas renoncé à son projet.

Concernant la carte scolaire qui nous réunit aujourd'hui, avec 1 117 suppressions de postes dans le premier degré et 481 suppressions dans le second degré qui s'ajoutent aux 8 381 emplois supprimés depuis six ans, c'est une nouvelle saignée des conditions d'apprentissage qui est prévue alors même que les effets de la crise sanitaire n'ont été pris en compte d'aucune manière.

En Haute Loire, avec 10 postes supprimés, dans le 1<sup>er</sup> degré et une baisse des moyens pour plusieurs établissements du 2<sup>nd</sup> degré, nul doute que les élèves altiligériens seront de nouveau accueillis dans des classes surchargées, pas suffisamment dédoublées, privés d'options et de temps en groupes, compromis dans leurs chances d'avoir du temps pour apprendre. Comment inclure les élèves en situation de handicap et prendre en compte ceux à besoins particuliers dans de telles conditions ? Le voilà, le vrai projet du ministre dont vous êtes la représentante, pour nos élèves : dégrader progressivement les chances de toutes et tous pour favoriser celles et ceux qui ont les codes et les réseaux et tireront donc leur épingle d'un jeu décidément bien cynique !

Pour la FSU43 cette carte scolaire, quelle qu'elle sera, tourne le dos aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation pour réduire les inégalités scolaires, induites par les inégalités sociales et territoriales. Nous continuerons de nous opposer aux fusions, absorptions et autres tours de passe-passe qui utilisent les élèves de TPS notamment, comme variables d'ajustement et qui n'ont qu'un objectif purement comptable et sûrement pas pédagogique. Pour la FSU, la baisse démographique doit permettre d'avoir des postes supplémentaires permettant de reconstruire des RASED complets avec des personnels spécialisés, de recruter des enseignantes et enseignants remplaçants, de donner enfin les moyens pour une inclusion de qualité, de restaurer les « plus de maîtres que de classes », de former et rémunérer davantage les PE...

**C'est à ces conditions que l'école pourra remplir sa mission de faire réussir tous les élèves.**

Les représentant.e.s FSU

*Louise Pommeret , Muriel Vignaud*

*Thomas Decoeur et Bertrand Bisch*